

Le Crédit Agricole Alpes Provence au 30 juin 2012

- De bonnes performances en collecte bilan et une activité crédit bien orientée sur l'habitat malgré un ralentissement de la demande au cours du 2nd trimestre.
- Un résultat net solide malgré l'impact d'éléments non récurrents

Une activité commerciale satisfaisante sur ce premier semestre

En M€	30/06/2011	30/06/2012	% évolution
Encours de collecte	15 549	15 916	+2,4%
Encours de crédit	11 067	11 225	+1,4%

Au cours du 1^{er} semestre 2012, le CA Alpes Provence a continué de jouer son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires dans un contexte économique et financier toujours dégradé. Malgré cet environnement, les encours de crédits à l'économie locale ont progressé de 1,4% sur 12 mois, dont +3,9% sur les seuls crédits habitat.

Dans le même temps, le CA Alpes Provence enregistre de solides résultats en matière de collecte monétaire (+6,7%), de dépôts à terme (+39,8%) et livrets d'épargne (+10,0%) sur sa clientèle de proximité. Les encours de collecte globaux montrent une évolution plus modérée de 2,4% du fait du ralentissement de l'assurance-vie et de la dégradation et la volatilité des marchés financiers.

L'équipement des clients en produits d'assurance des biens et des personnes se poursuit avec un portefeuille de contrats qui progresse de près de 6% à fin juin 2012.

Un résultat net solide

	Comptes consolidés (normes IFRS)		Comptes sociaux (pour information)	
	En M€	évolution sur 1 an	En M€	évolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	209,8	-21,3%	216,7	-11,7%
Charges de fonctionnement	120,8	+6,6%	120,1	+6,0%
Résultat Brut d'exploitation	89,0	-41,9%	96,6	-26,9%
Résultat Net	50,8	-3,8%	51,6	+5,8%

A fin juin 2012, le Produit Net Bancaire consolidé aux normes IFRS du CA Alpes Provence s'élève à 209,8 millions d'euros en retrait de 21,3%. Ce net recul par rapport au 30 juin 2011 provient essentiellement du compartiment Fonds propres. D'une part, le non versement par Crédit Agricole s.a. de dividendes à ses actionnaires au titre de l'exercice 2011 a eu un impact négatif de 18,4 M€. D'autre part, du fait de retraitements induits par les normes IFRS au niveau des titres de participations, il a été matérialisé une provision de 9 M€ pour dépréciation durable de la valeur d'une société du Groupe CA s.a (Sacam International).

Par ailleurs, le 2^{ème} trimestre 2011 avait connu l'enregistrement de produits exceptionnels (dénouement d'un litige sur une ligne de refinancement) à hauteur de 22,2 M€ en PNB d'intermédiation, par nature non récurrents sur l'exercice 2012.

Néanmoins, le PNB bénéficie de l'évolution positive des encours gérés et d'une gestion financière active du refinancement permettant, malgré les éléments exceptionnels 2011 et une conjoncture défavorable des marchés financiers, une quasi stabilité du PNB d'Activité (-0,5%) issu de la marge d'intermédiation et des commissions et services.

Les charges de fonctionnement progressent de 6,6% à 120,8 M€. Elles intègrent notamment une hausse sensible du provisionnement des engagements sociaux, qui s'explique par la baisse significative des taux de référence de marché utilisés pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière et retraite.

Sur le 1^{er} semestre 2012, le CA Alpes Provence dégage ainsi un Résultat brut d'Exploitation de 89,0 millions d'euros en retrait de -41,9% par rapport à juin 2011.

Le coût du risque global est en net recul (-74,6%) du fait de l'enregistrement de charges exceptionnelles en 2011 (indemnité transactionnelle liée au litige). Concernant plus spécifiquement le risque crédit, le taux de créances douteuses et litigieuses s'affiche à 3,39% des encours avec un taux de couverture global de 70,45%.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net consolidé aux normes IFRS s'affiche à 50,8 millions d'euros alors que le Résultat Net social progresse de 5,8% par rapport au 30 juin 2011.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Le 11 avril dernier, la Caisse Régionale a versé un dividende de 2,90 euros net par titre, ce qui représente un rendement de 5,42% sur la base du cours moyen 2011 (soit 53,50 €).

Perspectives

Dans le cadre de sa politique de développement basée sur la satisfaction durable de ses sociétaires et clients, le CA Alpes Provence poursuit l'amélioration de ses services. Elle se traduit par la mise en œuvre d'engagements relationnels : « une prise en charge immédiate et personnalisée », « un rendez-vous sous 24H avec un conseiller », « la modularité et la transparence des offres », « un engagement immédiat sur le traitement des réclamations », etc. Le déploiement de nouveaux engagements, sur le dernier semestre 2012, contribuera à marquer sa différence de banque coopérative régionale. Parallèlement, le CA Alpes Provence reste un acteur majeur du financement des projets sur son territoire aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Il poursuit également ses actions de reconnaissance de la fidélité de ses sociétaires.